

# En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



## Le mot du président

Une intercommunalité de projets telle que la communauté de communes de la Lomagne Gersoise alterne des périodes de réflexion - concertation et des périodes de mise en œuvre opérationnelle.

A titre d'exemple, nous avons élaboré avec l'appui d'experts une réflexion sur le développement économique. Après un diagnostic sur l'économie, une concertation avec les différents acteurs, nous avons fixé une feuille de route pour les années à venir, que nous déclinerons en plans d'actions annuels.

Par ailleurs, d'autres projets sont dans leur phase de réalisation :

- L'accès à Internet à haut débit, la gestion des marchés publics sur Internet et le système d'informations géographiques (SIG) sont en cours de déploiement. Le SIG permet de visualiser sur des cartes, bon nombre d'informations géolocalisées, qui font le quotidien de notre action telles que voirie, réseaux, travaux... mais c'est aussi un outil de développement lorsqu'il est appliqué aux chemins de randonnée.

- L'aménagement de la place d'Armes à Lectoure, après une importante phase d'étude, devrait voir les travaux démarrer pour une durée de 6 mois. Cet aménagement assurera un meilleur confort des curistes de plus en plus nombreux.

Avec la rentrée scolaire, l'école de musique a repris son activité.

Au quotidien notre regroupement au travers de la mise en œuvre de ses compétences cherche à créer un environnement favorable à la vie sur le territoire.

Bernard LAPEYRADE,  
Président de la CCLG

## Forces vives Sempesserre, Céran P2



En marche P3

Zoom P4



## Une ligne de conduite pour l'action économique communautaire

La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a souhaité organiser son action dans le domaine économique et s'inscrire au mieux dans l'ensemble des dispositifs existants. Elle souhaite ainsi créer le climat favorable au maintien et au développement des entreprises sur son territoire.

Classiquement les communautés interviennent dans la création des zones d'activités, ou d'ateliers relais. Mais des actions plus ciblées peuvent être élaborées pour répondre aux enjeux locaux.

C'est dans cet esprit que la CCLG s'est engagée dans une démarche de réflexion participative avec l'appui d'experts du Cabinet KPMG. Première étape : phase de diagnostic à partir de documents existants et d'interviews auprès d'entreprises locales. Buts : cerner leur marché, leur mode de fonctionnement (fournisseurs, clients, emploi) et définir

leur lien au territoire et leurs besoins pour permettre une activité dans les meilleures conditions.

### ► En synthèse

On constate que le tissu économique communautaire est caractérisé par une montée en puissance d'une distanciation des liens des entreprises avec leur territoire (marché, clients, fournisseurs). Parallèlement les entreprises ont fait remonter les sujets de préoccupations, leurs besoins pour conforter leur activité sur le territoire.

## ► Stratégie pour le développement économique

Thème 1 : Animer la communauté d'entrepreneurs	Thème 2 : Adapter le bassin d'emploi	Thème 3 : Améliorer la qualité des infrastructures	Thème 4 : Soutenir les filières du territoire	Thème 5 : Améliorer l'environnement des salariés	Thème 6 : Promouvoir les entreprises
<b>Action 1 :</b> Assurer la veille du marché et des acteurs de l'immobilier <b>Action 2 :</b> Faciliter les procédures d'urbanisme <b>Action 3 :</b> Réaliser de l'immobilier d'entreprise <b>Action 4 :</b> Appréhender l'activité des entreprises <b>Action 5 :</b> Accompagner les projets des entreprises	<b>Action 1 :</b> Favoriser le déploiement sur le territoire de politiques existantes pour l'emploi <b>Action 2 :</b> Faciliter la mise en place d'un forum annuel des métiers et des entreprises <b>Action 3 :</b> Faciliter l'accès des entreprises aux dispositifs de formation <b>Action 4 :</b> Pourvoir aux besoins des entreprises en matière d'emplois spécifiques	<b>Action 1 :</b> Réaliser des règlements de zones d'activités <b>Action 2 :</b> Faciliter l'accessibilité des ZA <b>Action 3 :</b> Solliciter la mise à 2x2 voies de la RN21 <b>Action 4 :</b> Valoriser les besoins du territoire en desserte ferroviaire <b>Action 5 :</b> Faciliter le développement des technologies de communication sur le territoire <b>Action 6 :</b> Constituer des réserves foncières <b>Action 7 :</b> Aménager le foncier acquis <b>Action 8 :</b> Réhabiliter le foncier existant	<b>Action 1 :</b> Conforter et promouvoir la filière Plantes <b>Action 2 :</b> Conforter et promouvoir la filière Agroalimentaire <b>Action 3 :</b> Conforter et promouvoir la filière BTP <b>Action 4 :</b> Conforter et promouvoir la filière logistique	<b>Action 1 :</b> Accompagner les actions visant à améliorer l'offre de logements sur le territoire <b>Action 2 :</b> Initier des projets de services à la personne répondant aux besoins des entreprises <b>Action 3 :</b> Participer aux actions d'accueil des nouveaux arrivants	<b>Action 1 :</b> Élaborer et réaliser une politique de communication visant à promouvoir le territoire <b>Action 2 :</b> Finaliser le volet économique du site Internet de la communauté

Des groupes de travail ont permis d'enrichir la première analyse et d'arriver à un diagnostic partagé permettant à la fois de choisir une stratégie et de la décliner dans un projet d'avenir.

suite page 3 ►



## Sempesserre, limite nord de la communauté

Sempesserre a rejoint récemment la communauté de communes de la Lomagne Gersoise. Elle se situe à 12 km de Lectoure, 25 km d'Agen.

La commune est attractive du fait de sa proximité avec l'autoroute et la gare TGV.

Son maire, Jean Alias, est élu depuis 22 ans. D'une superficie de 2099 hectares, elle est longée par le Gers à l'Ouest et traversée sur toute sa longueur par une voie romaine. Le village juché sur une colline surplombe une belle zone agricole. Initialement appelé Saint-Pierre-de-la-Serre, du fait du nom de son Saint patron, Saint-Pierre et du nom de l'échine de terre étroite sur laquelle est bâtie la commune, Serre. Le nom s'est par la suite déformé pour devenir Sempesserre.

La population comptait 960 habitants en 1846, est actuellement en augmentation régulière passant de 303 en 1990 à 318 en 1999.

Dans les personnalités de Sempesserre, on trouve le général Joseph, Comte de Lagrange, né le 10 janvier 1763, au château du haut, avocat et maire de Lectoure. Il est volontaire en 1792, au deuxième bataillon du Gers, armée des Pyrénées Orientales pour la campagne d'Italie, puis d'Egypte.

Il sera député du Gers, en 1817. La commune a acquis la maison du général, pour y installer la mairie et sa salle des fêtes. La rénovation de son tombeau en 2004 a donné l'occasion d'organiser une grande cérémonie pour l'anniversaire de sa mort.



La commune compte 29 exploitations agricoles d'environ 60 hectares qui cultivent céréales, oléagineux et de nombreuses semences. On compte également des élevages de blondes d'Aquitaine.

L'école en regroupement pédagogique avec Castéra-Lectourois et Sainte-Mère scolarise une soixantaine d'enfants. La vie associative anime la commune avec le club des aînés, le foyer municipal, le club de pétanque, la société de chasse, et l'USS club de basket, sports loisirs, et la participation à la ronde des crèches.

Le conseil municipal a réalisé la restauration du village sur 5 ans et espère pouvoir offrir des opportunités de logements à des jeunes travaillant dans les communes voisines.

Quelques uns des motifs d'adhésion à la CCLG concernent la mise en œuvre du service d'assainissement non collectif et le développement de l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

## Céran : 2 acteurs économiques

### La Ferme de la Bastide : produits du terroir et souci de la qualité

La Ferme de la Bastide est située au centre du village de Céran. Entreprise familiale elle compte trois associés : Thierry, son épouse Martine, et Laurent Castadère qui ont pris la suite de leurs parents "Popol" et "Nanie" en Septembre 1991.

Ici, on élève le caneton d'un jour, en plein air, sur des parcours de prairies, en le nourrissant avec le grain de la ferme. Gavage sur place, avec la méthode traditionnelle (maïs en grains cuit à l'eau).

A la ferme de la Bastide dès le premier jour de vie du canard, tout est fait pour avoir le meilleur résultat possible sur le plan de la qualité. On trouve "le respect des conditions de vie du caneton, la maîtrise de l'alimentation des canards à 100 % nourris à partir de céréales produites sur place".

Les souches de canards sont traditionnelles, le "mulard" à croissance plus lente, qui donne un produit terminal, goûtu et charnu et Laurent Castadère ajoute "un résultat très proche des canards que gavaient ma grand-mère".

La préparation et la cuisine fait appel à tout le savoir faire familial du terroir. Les secrets de la Ferme de la Bastide : "On ne fait pas de bonnes conserves avec de mauvais canards et, avec un bon canard, on ne fait pas de bonnes conserves sans talent."



Dans leur choix de contrôler toute la production, la Ferme de la Bastide propose exclusivement sa production à la vente directe.

Un rapport privilégié avec le client pour lui apprendre, tenants et aboutissants du métier en toute confiance, ce qui assure fidélité et pérennité de l'entreprise.

Les "Castadère" ont à cœur de donner une image réelle et valorisante de leur famille, de la région, et de leur métier.

### Couvoir Palmigers : une production en expansion



Le couvoir Palmigers est membre du groupe Blanchard, un des leaders des producteurs de canards d'un jour. L'aventure de cette entreprise performante a débuté dans les années 1980, quand André Cénédeze et Dominique Bianco ont installé un couvoir qui produisait 6 000 canetons mâles de la race des mulards.

Fin 2001, les établissements Blanchard ont associé à leur entreprise de production d'œufs, un couvoir des Landes et Palmigers de Céran. Ainsi la production a été portée

à 200 000 canards mâles par semaine, l'entreprise passant du statut d'agriculteur à celui de producteur industriel de canetons. Elle exporte vers le Canada, l'Egypte, le Portugal, la Hongrie et la Bulgarie. "Une livraison express à Sofia par avion, s'effectue en trois heures, beaucoup plus rapidement que sur l'ensemble de la France", explique André Cénédeze. L'entreprise emploie 10 salariés à Céran. 8 jeunes et un éducateur du CAT des Trois Soleils viennent également chaque semaine monter les colis destinés à l'export.

### Un savoir-faire bien spécifique

La production des œufs a lieu au siège des Etablissements Blanchard, dans les Deux Sèvres. Toute la partie "cuvage" est réalisée à Céran.

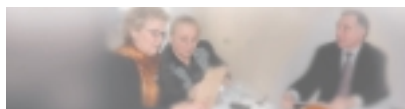
Un processus amène à l'éclosion 31 jours après la mise en couvaion, une étape particulière concerne l'identification du sexe des canetons.

Les femelles sont vendues en volailles de chair, consommées beaucoup en Egypte, Allemagne, au Portugal et dans les pays de l'Est. Tous les canards destinés au gavage sont des mâles de qualité.

Le couvoir Palmigers est agréé aux normes ISO 9001. Comme l'expose Thierry Baudoin, responsable local, "le couvoir Palmigers est conforme à la charte qualité, exigée par les consommateurs, avec une traçabilité tout au long de la production."

Le couvoir Palmigers, en 20 ans d'exploitation, a toujours fait évoluer sa production en quantité et en qualité.





## Proposition de Stratégie de la Communauté de communes

Renforcer l'existant, s'appuyer sur la communauté d'entrepreneurs, valoriser leurs projets, augmenter la valeur ajoutée créée sur le territoire.

## Le plan d'actions pour les années à venir s'articule sur 6 thèmes :

- Thème 1 :** Animer la communauté d'entrepreneurs
- Thème 2 :** Adapter le bassin d'emploi
- Thème 3 :** Améliorer la qualité des infrastructures
- Thème 4 :** Soutenir les filières du territoire
- Thème 5 :** Améliorer l'environnement des salariés
- Thème 6 :** Promouvoir les entreprises du territoire

Trois types d'actions ont été définis :

D'une stratégie d'influence (lobbying) sur des acteurs extérieurs au territoire	De la concertation ou du partenariat entre acteurs locaux dont la CCLG	De la maîtrise d'ouvrage communautaire
▼	▼	▼
Obligation d'action de la CCLG	Obligation de moyens de la CCLG	Obligation de résultat de la CCLG

## 26 actions ont été dénombrées :

- 8** d'entre elles sont sous maîtrise d'ouvrage communautaire.
- 15** sont des partenariats pour accélérer, faciliter, valoriser, et conforter des dispositifs préexistants.
- 3** relèvent du lobbying.

Cette ligne de conduite va donner lieu à l'élaboration de plans d'actions annuels dont le suivi sera assuré par un comité composé des membres des commissions d'élus "économie" et "zones d'activités", et d'entrepreneurs. Organe de concertation pour prioriser les actions annuelles en tenant compte à la fois des choix budgétaires décidés par les élus, des possibilités en moyens humains, des ressources en cofinancement possibles.

Il s'agira d'assurer un suivi quantitatif et qualitatif des actions entreprises dans la transparence.

## Web et GPS au service des randonneurs



La communauté de communes de la Lomagne Gersoise innove en déployant en partenariat avec Parera ingénierie un système d'information web de randonnées, qui complète les cartes IGN. Il permet de consulter les différents chemins de randonnées pédestres et VTT. Les différents niveaux de difficultés, dénivelés, peuvent être visualisés sur des cartes d'animation 3D et le parcours peut se suivre sur le GPS.



Plusieurs thèmes sont proposés : petites randonnées pédestres, durée des parcours, restaurant, hébergement, patrimoine. Le site est consultable à partir de la borne multimédia de l'office de tourisme de Lectoure et sur le site internet de la CCLG :

[www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)

Bernard LAPEYRADE (CCLG), Jacques CETTOLO et Vincent LECAMUS (Parera) ont présenté le système à leurs partenaires le 23 juin dernier au Hameau des Etoiles.

## Accès à Internet à haut débit

### Le service est ouvert sur 6 communes du territoire communautaire

L'accès à Internet haut débit mis en œuvre par Infosat est lancé. La technologie retenue est le SDSL (Symetric Digital Subscriber Line ou DSL symétrique), connexion relayée par faisceaux hertziens et partagée par liaisons radio. Le lancement effectif du service a eu lieu en août 2005. Il permet aux structures publiques, aux habitants et aux entreprises des communes de Cézan, Montestruc, La Sauvetat, Préchac, Réjaumont, Sainte-Radegonde de se connecter dans de bonnes conditions à l'Internet, à des tarifs concurrentiels : 50 € TTC pour le kit d'installation et 24,90 € TTC par mois pour un abonnement en 1024 Kbits / 1024 Kbits. A ce jour, 40 personnes ou entreprises se sont abonnées au service.

Contacts :

- CCLG, Anne Riehl, tél. : 05 62 64 22 55, email : [ntic@lomagne-gersoise.com](mailto:ntic@lomagne-gersoise.com)
- Infosat, tél : 08 21 02 06 76 (0,12 € TTC / mn), email : [infosat@infosat.tm.fr](mailto:infosat@infosat.tm.fr)

## Rentrée 2005

254 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre à l'école de musique communautaire et 141 heures hebdomadaires de cours vont être dispensées sur les trois sites d'enseignement : Fleurance, Lectoure et La Romieu. Olga Thibert pour le cor et Evelyne Berlandcourt pour le violon rejoignent l'équipe très soudée et efficace des 12 professeurs tous diplômés d'état et spécialisés dans leur discipline. Innovation : un programme musical va être établi à travers les auditions de classe qui seront ouvertes au public.



Photo : Christian BES

Renseignements : Vincent Blesz au 06 77 04 66 21



## La place Boué de Lapeyrère à Lectoure va être aménagée



### Un site majeur dans la ville

Appelée "place d'armes", du temps où ce quartier militaire commandé par le maréchal Duc de Roquelaure était un des fleurons de Lectoure. Bastion militaire entouré de remparts, elle fut baptisée place Boué de Lapeyrère en hommage à celui qui commandait la flotte française aux Dardanelles, lors de la première guerre mondiale.

Cette place, simple dans sa structure, bordée de tilleuls et d'acacias, dispose d'une source d'eau avec une borne fontaine.

Autour de la place, on trouve un ensemble du XVIII<sup>e</sup> avec la maison Gardeil ou hôtel de Goulard qui abrite les thermes ; le long séjour avec la réfection de l'ancien lycée, puis le château des contes d'Armagnac, l'hôpital.

### Tourné vers l'accueil des curistes

La place, située devant les thermes et point d'entrée essentiel dans la ville, a pour mission l'accueil des touristes.

Dès sa création, l'accompagnement du thermalisme a été inscrit dans les missions confiées à la CCLG par les communes. Elle prend en charge l'aménagement de cette place.

Elle a fait réaliser, en concertation avec la commune, un avant projet sur l'aménagement de la place par le cabinet Calvo Tran Van et a lancé un appel d'offres. Son aménagement a été souhaité délibérément simple, tout en respectant le caractère majestueux de l'espace, le piéton pour une meilleure promenade et en autorisant le stationnement des véhicules.

Il s'agit essentiellement de procéder au traitement minéral, de mettre en place l'éclairage public adapté, le mobilier urbain et traiter le volet paysager.

Ce projet est important pour le pari thermal de Lectoure. Objectif : accueillir 5000 touristes par an.

L'aménagement de la place Boué de Lapeyrère participe à la réussite de ce programme global et contribue au développement économique du territoire.

## Communiqué du CPIE Pays Gersois

### Quelle eau voulons-nous en 2015 ?

L'eau est une ressource naturelle, essentielle pour tout un chacun, à la maison, au travail et dans les loisirs. Nous sommes donc tous concernés par les problèmes liés à l'eau. A travers la Directive Cadre sur l'eau, émanant de l'Europe, la France a pour ambition d'arriver à un bon état écologique des eaux en 2015.

Chacun de nous peut s'exprimer sur les décisions à prendre pour sauver l'eau. Le comité de Bassin Adour-Garonne avec le concours de l'Agence de l'Eau et de la Direction Régionale de l'Environnement est chargé de mettre en place cette consultation.

### Mobilisez-vous, jouez pleinement votre rôle d'éco-citoyens en participant à la première consultation sur les enjeux de l'eau.

Le CPIE "Pays Gersois" (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et la chambre d'Agriculture du Gers sont vos partenaires relais pour le Gers. D'ores et déjà, vous pouvez remplir le questionnaire et vous informer par le biais d'Internet : <http://dce.eau-adour-garonne.fr>

Vous pouvez également vous procurer le questionnaire dans vos mairies, à la préfecture du Gers, aux sous-préfectures de Mirande et de Condom ainsi qu'à la Chambre d'Agriculture du Gers et au CPIE "Pays Gersois" à Mirande.

#### Contacts et renseignements :

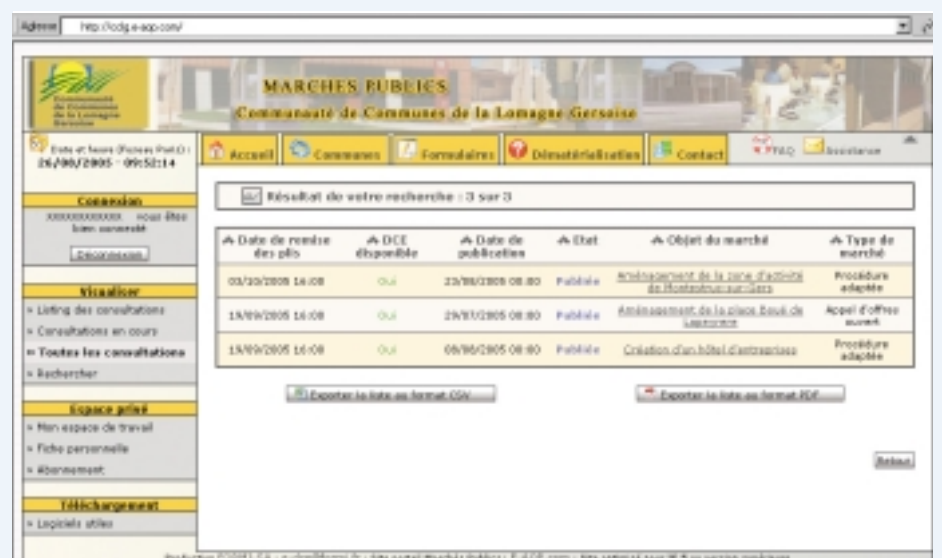
CPIE "Pays Gersois" : 05-62-66-85-77 Email : [cpie.pays.gersois@free.fr](mailto:cpie.pays.gersois@free.fr)

## Les marchés publics de la CCLG sont sur Internet

Désormais, les entreprises et artisans désireux de répondre aux consultations lancées par la collectivité pourront accéder à l'ensemble des documents, via le site Internet de la communauté de communes [www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com).

Une boîte mail entièrement dédiée à ce service vous permet de poser toutes vos questions :

[marches-publics@lomagne-gersoise.com](mailto:marches-publics@lomagne-gersoise.com)



retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : [www.lomagne-gersoise.com](http://www.lomagne-gersoise.com)



"En commun" est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : [communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com](mailto:communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com)

Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Hélène SCHWARTZ Conception, maquette et réalisation : Atelier COCHARD

Impression : Fabrégue Duo Photos : tous droits réservés.